

La Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XVI

Québec, 12 décembre 1835

No 17

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 257. — Les Quarante-Heures de la semaine, 257. — En garde, 258. — Gravures et théâtres, 258. — Bénédiction du Pape, 261. — La Juiverie, 261. La béatification de Jeanne d'Arc, 263. — Le métier de saint, 265. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 269.

Calendrier

13	DIM	v	III de l'Avent, 2 cl. <i>semid.</i> <i>Kyr.</i> de l'Avent. Vêp. de ce dim., mém. de Ste Lucie (II Vêp.) et de l'octave.
14	Lundi	+ b	De l'octave.
15	Mardi	b	Octave de l'Immaculée Conception.
16	Mercr.	+ r	Jeune. Quatre-Temps. S. Eusèbe, évêque et martyr.
17	Jendi	+v	De la férie, <i>O Sapientia.</i>
18	Vend.	b	Jeune. Quatre-Temps. Expectation de la Sainte Vierge, <i>dbl. maj.</i>
19	Samd.	+v	Jeune. Quatre-Temps. De la férie. <i>O Radix.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

14 décembre, Saint-Jean, I. O. — 16, Couvent de Thetford.
— 18, Couvent de Saint-Laurent.

En garde

Nous sommes informé qu'une personne parcourt depuis quelque temps les paroisses de ce diocèse et donne des conférences qui intéressent particulièrement les femmes, leur promettant de les guérir de tous les maux.

Cette dame a obtenu plusieurs certificats que leurs auteurs regrettent aujourd'hui de lui avoir accordés : car ils ont constaté que, pour quelques bons conseils qu'on peut facilement obtenir de tout médecin, elle trouve moyen de tromper et de soutirer beaucoup d'argent.

Nous sommes chargé de mettre les fidèles en garde contre ce charlatanisme d'un nouveau genre ; et MM. les curés sont priés de ne patronner ces conférences en aucune manière.

Gravures et théâtres

On vantait la réserve qui régnait jadis dans nos bonnes familles, en fait de gravures, de lectures, de conversations. Il y avait même des gens qui étaient d'avis que tout cela était poussé à l'extrême, et que nos mères canadiennes avaient tort d'entourer de tant de précautions les beaux lis dont elles voulaient à tout prix préserver la candeur. Eh bien, non, non, nos bonnes mères n'avaient pas tort : à leurs saintes appréhensions notre race doit les fortes vertus qui font sa gloire et sa vigueur ; à leur vigilance austère d'innombrables Canadiens doivent les belles places qu'ils occupent au ciel.

En tout cas, s'il y a eu de pieux excès, s'il y avait vraiment des inconvénients à cette prudence salutaire, eh bien, on est en train de modifier tout cela : on nous change nos mœurs canadiennes ; la transformation se fait vite ; et quelqu'un qui certainement se frotte joyeusement les mains, c'est le diable lui-même, dont on fait très bien l'affaire, et qui n'a qu'à se féliciter du nombre toujours croissant de ses collaborateurs conscients ou inconscients.

Messieurs les journalistes, vous pouvez en dire, des *mea*

maxima culpa . . . Pourquoi insérez-vous dans vos colonnes tant d'extraits dangereux des auteurs et des journaux de France qui, presque tous, sont pour le moins sujets à caution ! Pourquoi, dans vos annonces, tant d'illustrations légères, pour ne pas dire plus ! Vous savez bien pourtant que ces feuilles, lancées chaque jour à des milliers d'exemplaires, vont dans chaque foyer passer, toute la soirée, sous les yeux des membres de la famille, et accoutument peu à peu, jour par jour, de jeunes regards à ne plus s'effaroucher des immodesties périlleuses.

Messieurs les marchands, qui êtes de si braves gens, si honnêtes et si bons chrétiens, vous n'avez donc jamais pensé qu'il est dangereux d'exposer dans vos vitrines toutes ces gravures immodestes, scènes-annonces de théâtre, etc? Est-il vrai que vous n'avez jamais songé à la grosse responsabilité que vous encourez si légèrement ? Vous ne croyez pas qu'un jour, prochain peut-être, il vous sera demandé compte des ferments de péché qui, par votre faute, s'introduisent de la sorte dans les tendres imaginations du jeune âge ?

Ne vendez-vous pas aussi de ces articles, paquets de tabac, etc., contenant des images plus ou moins licencieuses ? Et vous n'avez jamais réfléchi aux dangers que vous semez ainsi partout ?

Et les affiches de théâtre que l'on voit partout . . . Est-il permis, à Québec, de poser toutes les affiches qu'on veut, sans aucun contrôle ? Il faudrait pourtant savoir si l'on n'a plus le droit de circuler dans les rues sans avoir à contempler ces scènes théâtrales réprouvées par la modestie chrétienne. Ceux qui veulent absolument se repaître de ces vulgarités et de ces immodesties, qu'ils aillent les chercher dans les salles où on les offre ; mais du moins qu'on cesse de nous les imposer, malgré nous, à tous les coins de rue et dans toutes les vitrines des magasins. Qu'on respecte du moins les regards de l'enfance !

Il y a des braves gens qui nous parlent du rôle moralisateur du théâtre. Il est joli, « le rôle moralisateur du théâtre », tel qu'il se pratique habituellement dans les théâtres réguliers ! Vous pouvez compter que la jeunesse est entre bonnes mains,

quand elle a, pour lui donner des leçons de haute moralité, les troupes des Etats-Unis qui promènent de ville en ville leurs pièces vulgaires, bouffonnes ou licencieuses. S'il s'agit de troupes nomades d'acteurs français, avec leur répertoire de pièces françaises dont une à peine sur cent est honnête, voilà encore qui va favoriser les bonnes mœurs et cultiver l'idéal!

Quand on voit des parents conduire à ces spectacles toujours dangereux leurs fils et leurs filles, il faut se dire qu'ils ont sur les yeux un triple rang d'écaillés qui les aveuglent tout à fait. Car il est impossible de croire qu'ils savent ce qu'ils font en exposant de la sorte les jeunes âmes que Dieu leur a confiées et dont un jour il leur demandera un compte inexorable.

Bien sûr, il est amusant et parfois instructif de voir reproduire sur la scène des actions de la vie réelle. Mais n'y a-t-il de plaisir véritable qu'à voir s'y dérouler des aventures galantes, des drames d'infidélité conjugale, des leçons corruptrices dont on se détournerait avec dégoût si on les rencontrait dans le train ordinaire de la vie? L'agrément que l'on prendrait à de pareils spectacles ne peut qu'être mêlé de remords, et ne saurait par conséquent satisfaire un esprit quelque peu noble.

Il ne manque pas de drames moraux, de comédies honnêtes, d'opérettes inoffensives autant que délicieuses; il y a là tout un inépuisable assortiment de récréations très intéressantes, où puisent constamment nos maisons d'éducation et nos diverses associations chrétiennes. Les spectateurs de ces représentations dramatiques de bon aloi s'y amusent beaucoup et n'y exposent à aucun danger la paix de leur âme. — A qui fera-t-on croire qu'il n'y a de jouissance que dans les spectacles dangereux ou mauvais?

Mais, dit-on, ce n'est pas notre faute si les troupes théâtrales nous donnent de ces pièces sujettes à caution... Oui, c'est votre faute! Vous n'avez qu'à ne pas les encourager, ces acteurs, par votre argent; et vous verrez qu'ils ne se résigneront pas longtemps à jouer devant des sièges vides. Ils s'en iront par le premier train rapide, ou même ils ne viendront jamais ici; ou encore ils ne joueront rien de mauvais, si vous le voulez, c'est-à-dire s'il est connu qu'à Québec on n'attire un auditoire qu'à condition de respecter les bonnes mœurs.

C'est contre les troupes françaises qu'il faut surtout se tenir en garde. Car il n'y a presque pas de pièces absolument honnêtes dans le répertoire ordinaire du théâtre français contemporain.

Journalistes, marchands, maris et jeunes gens, prenez sur tous ces sujets conseil de la bonne mère canadienne. Ce sera la sauvegarde de notre société pour le présent et pour l'avenir.

Bénédiction du Pape

Au sortir d'une audience du Saint-Père, Mme la comtesse Yvert a télégraphié à la *Vérité française* :

Le Saint-Père envoie de tout cœur sa bénédiction à la Vérité française et à ses rédacteurs.

Sa Sainteté a daigné me dire de vous transmettre immédiatement ce témoignage de sa bienveillance.

Comtesse YVERT.

« Nos lecteurs, ajoute la *Vérité française*, partageront la joie filiale que nous cause cette heureuse nouvelle. »

Ses confrères s'y associent également. (1)

(*Croix*, 21 nov.)

La Juiverie

Savez-vous que la Juiverie est en progrès un peu partout.

Si vous en doutez, je vous prierais d'ouvrir un instant cette revue spécialement consacrée aux affaires juives et qui s'intitule le *Jewish Year Book*.

Dans ce livre qui relate tous les grands événements accomplis dans le cours de l'année 1903, le rédacteur, qui est un Israélite, constate tout d'abord, avec une satisfaction qu'il ne cherche point à dissimuler, que jamais « Israël n'a fait face à l'univers en présentant un front plus uni et plus déterminé. »

Le seul pays dont les Juifs aient à se plaindre — et ils

(1) Les gens qui sont bien au fait des choses de France comprendront tout ce que comporte d'intéressant la nouvelle contenue dans cet entre-filet. *Sem. rel. de Québec.*

ne manquent point de le dire bien haut — c'est la Russie.

Il faut reconnaître que l'empereur de toutes les Russies leur rend la vie un peu dure, et que dans ce vaste empire il s'en rencontre peu qui éprouvent des sympathies pour ce peuple insociable et demeuré réfractaire à toute assimilation.

Il y a aussi l'Angleterre qui ne va pas, comme la Russie, jusqu'au bannissement, mais qui a laissé s'implanter chez elle une organisation antisémite. D'autre part, il y a eu des compensations. Ainsi un Juif a été élu lord-maire de Londres et un autre Juif, maire de la cité de Westminster.

L'Allemagne est un champ assez favorable pour les Israélites. On constate, en effet, que leur prépondérance s'y accentue d'année en année.

En France, l'influence juive est combattue, il est vrai, avec autant de vigueur que de persistance, par des feuilles comme la *Libre Parole*. Pour enrayer cette propagande, les Juifs ont formé récemment une Ligue dont ils attendent grand bien. Et puis, relate la revue juive, tout le reste a bien marché. Ainsi, on a réussi à fonder une université populaire juive, le grand Rabbin a été décoré, et voici que l'on fait revivre l'affaire Dreyfus avec de grandes chances d'arriver à la réhabilitation du traître !

Ces résultats, tout satisfaisants qu'ils soient, sont encore peu de chose auprès de ceux que l'on relève en Amérique.

C'est une terre privilégiée, paraît-il, que celle de l'Amérique pour les fils d'Israël.

Ici toutes les portes leur sont ouvertes, et elles le sont si bien qu'on y a laissé passer quinze cent mille Juifs — dont six cent mille à New-York — qui ont eu le soin de s'accaparer toutes les bonnes places et qui dominent à l'heure actuelle dans la finance et le commerce.

L'influence des Juifs dans les grands centres américains est devenue telle qu'ils ont pu en ces derniers temps organiser un mouvement et faire des remontrances au Czar de Russie à propos des mesures repressives prises contre eux.

Au Canada, la question juive ^{*} ^{*} ne se présente pas encore pour nous, et cependant l'on ne saurait fermer totalement les yeux sur l'envahissement progressif de la race israélite.

Il y a vingt ans, l'on ne comptait pas mille Juifs dans tout le Canada. En 1891, ceux-ci étaient déjà au nombre de 6,414, et voici qu'en 1901 — d'après le recensement officiel — ils sont arrivés au chiffre de 16,401.

C'est la province de Québec qui paraît avoir leurs préférences. Nous donnons ici asile à 7,498 Juifs, alors qu'Ontario n'en compte que 5,321, la province du Manitoba, 543, le Nouveau-Brunswick, 376, la Nouvelle-Ecosse, 429, et les territoires du Nord-Ouest, 538.

Dans notre province, c'est la ville de Montréal qui est la terre de prédilection des Israélites, puisqu'elle donne l'hospitalité à 6,534 d'entre eux.

Dans la province d'Ontario, les Juifs ont surtout élu domicile à Toronto. Ils y sont un nombre d'un peu plus de trois mille.

EUG. ROUILLARD.

La béatification de Jeanne d'Arc

C'est hier mardi, 17 novembre, que s'est réunie à Rome, en présence du Pape, la Congrégation cardinalice, dite générale, à la suite de laquelle Pie X doit décréter que Jeanne d'Arc a vraiment pratiqué, au degré dit héroïque, les devoirs de son état. A cette occasion, les journaux du « Bloc » ne manqueront pas de parler à tort et à travers, selon leur habitude, de l'Eglise, de l'évêque, du tribunal ecclésiastique, des prêtres qui ont voué l'héroïne au bûcher, de l'abjuration qui en fait une parjure, une renégate de son patriotisme, — thème cher aux historiens français de l'école de J. Quicherat.

Ce que le public ignore, c'est que l'Eglise ne va béatifier Jeanne d'Arc qu'après avoir procédé à une revision à fond des points contestés de son histoire.

Grâce aux admirables travaux de M. le chanoine Dunand sur Jeanne d'Arc, grâce à son *Histoire complète*, adjoints par Mgr d'Orléans au dossier du procès, les consultants de la sacrée Congrégation des Rites ont été amenés à reconnaître :

1° Que Jeanne d'Arc n'a jamais fait d'abjuration canonique en cause de foi (aucun historien français, avant le chanoine Dunand, n'avait expliqué ce que c'était qu'une abjuration canonique, pas même J. Quicherat);

2° Qu'elle n'a jamais commis de parjure, ni à Saint-Ouen, ni en sa prison, ne s'étant engagée à rien et n'ayant rien confessé avec serment;

3° Qu'elle n'a jamais renié ses célestes révélations. . .

M. le chanoine Dunand avait traité ces divers points dans sa *Légende anglaise*.

Dans un nouvel ouvrage dont il a eu l'amabilité de nous communiquer les bonnes feuilles, le savant historien prouve que le Pierre Cauchon réhabilité par J. Quicherat, en ses *Aperçus nouveaux*, est historiquement convaincu de s'être conduit à l'égard de Jeanne d'Arc, dans le Procès de rechute, comme le dernier des scélérats.

Il démontre, en effet, que les 42 prêtres assesseurs au procès, presque tous Français (il n'y avait que deux Anglais), au lieu de voter, le 29 mai 1431, que Jeanne était hérétique et relapse, comme le voulait Cauchon, demandèrent (40 sur 42) qu'on relût et qu'on expliquât à Jeanne la fameuse cédule d'abjuration de 50 lignes fabriquée par l'évêque de Beauvais, alors que la cédule signée par la martyre ne comportait que 7 ou 8 lignes, au plus. Ces mêmes prêtres assesseurs ajoutaient qu'ils ne déclareraient la prisonnière hérétique et relapse que dans le cas seulement où elle confesserait avoir accepté et signé ladite cédule de 50 lignes.

Pierre Cauchon ayant repoussé la requête des 40 assesseurs, leur vote purement conditionnel fut annulé *ipso facto*, et Jeanne ne fut livrée au bras séculier que sur la délibération de deux assesseurs et par la sentence des deux juges.

Voilà qui sauve, ce me semble, l'honneur de ce pauvre clergé de Rouen, sur lequel les pseudo libres-penseurs et les Huguenots ont tant daubé. Sans compter — ce détail n'est pas inutile — que les quarante assesseurs qui se refusaient ainsi de livrer Jeanne au bon plaisir de Cauchon et à la vengeance des Anglais ne prenaient cette attitude qu'en courant les risques les plus sérieux pour leur liberté et même pour leur vie.

Il semble d'ailleurs que la conspiration antinationale qui, depuis des siècles, accomplit dans l'ombre son œuvre infâme, ait pris à tâche de défigurer et de souiller par toute espèce de mensonges et de perfidies cette merveilleuse et pure histoire de la vierge de Domrémy.

C'est ainsi que des historiens, comme M. Lavisce, qui jouissent d'une réputation d'hommes sérieux et de savants, ont accepté les yeux fermés la monstrueuse calomnie d'après laquelle Jeanne d'Arc, « le matin même de son supplice, aurait renié de nouveau ses révélations célestes, et aurait communiqué en cet état » D'où un double péché des plus graves : péché contre la foi, — communion sacrilège.

Ainsi, d'après M. Lavisce, Rome va béatifier une relapse qui se préparait à paraître devant Dieu en commettant deux fautes mortelles ! Voilà comme on écrit en France l'histoire de la jeune fille qui a sauvé la France !

Dans une série d'études parues dans l'*Univers*, M. le chanoine Dunand a fait justice, documents en mains, de cette lourde ineptie. Il nous plaît de l'en féliciter et de l'en remercier,

L'histoire de la libératrice d'Orléans et de la martyre de Rouen est, en effet, le patrimoine collectif, le patrimoine sacré de tous les Français qui aiment la France. Ceux qui le défendent, ce patrimoine, ont donc droit à la gratitude nationale. . .
(*Libre Parole*, 18 nov.) A. de BOISANDRÉ

Orléans fêtait hier, en l'église placée sous l'invocation de saint Aignan, le grand évêque qui sauva la cité de la dévastation des Huns.

Mgr Touchet, qui présidait, associa dans un magnifique discours les noms de saint Aignan et de Jeanne d'Arc, tous deux libérateurs de la patrie.

Profitant de l'occasion, il annonça les bonnes nouvelles arrivées de Rome au sujet de la béatification de Jeanne d'Arc. « J'ai demandé, dit le prélat, que le décret fût rendu le 6 janvier, jour anniversaire de la naissance de Jeanne. C'est un 6 janvier, fête de l'Épiphanie, que s'est levée sur le ciel de France cette étoile d'un éclat si mystérieux, qui, une fois déjà, a sauvé la patrie et qui, une fois de plus, lui rendra ce je ne sais quoi de splendeur qui lui fait actuellement défaut. »

(*Croix*, 20 nov.)

Le métier de saint

Un pauvre portefaix de Rome, qui n'allait pas souvent à l'église, s'y trouvait, par exception, le jour de la Toussaint.

Sa mère était morte dans l'année, il avait voulu dire un *Requiescat in pace* pour celle qui l'avait aimé si tendrement.

La chère femme avait bien élevé son petit garçon ; il avait su ses prières, fréquenté l'école et fait sa première communion.

Mais tout cela était bien vieux ; l'enfant, devenu robuste gaillard, avait oublié la religion, le catéchisme, les leçons de l'école ; il était devenu ouvrier portefaix.

Il maniait, transportait de lourdes charges pour quelques pièces de monnaie et dépensait souvent le soir, à la taverne, le gain de la journée.

Il n'alla point à la taverne le jour de la Toussaint, il se rendit à l'église, dans un coin, contre un pilier ; il chercha même à retrouver dans sa tête les prières que sa mère lui avait apprises au temps passé. Quelques mots revinrent, mais sans suite et sans ordre ; il les prononça à la manière des enfants qui en passent la moitié dans la récitation du *Confiteor* ou du *Credo*. Mais l'intention était droite et Dieu comprit le langage de son cœur.

Bientôt le prédicateur monta en chaire et se mit à parler de la fête du jour.

Le prédicateur était saint Philippe de Néri ; il parla de la nécessité d'acquérir la sainteté et répéta bien dix fois que, pour mourir dans la sainteté, il fallait vivre dans la sainteté.

Notre pauvre portefaix, dans son coin, fut tout abasourdi ; les mots : *Vivre dans la sainteté, mourir dans la sainteté*, lui restèrent dans la mémoire ; cette sorte de refrain l'avait saisi.

Il sortit le dernier de l'église ; il entendait toujours et répétait intérieurement la même parole : « Il faut vivre dans la sainteté. » Cette formule lui revenait sur la place, dans ses rêves, et jusque sur les bancs de la taverne. « Après tout, se dit-il, pourquoi ne pas apprendre le métier ? Je ne puis guère tomber plus mal, il vaudra toujours bien mon emploi de portefaix ; devenons un saint. »

Le manœuvre se met en route pour aller trouver son prédicateur.

Rome ne parlait que de ce grand serviteur de Dieu, tout le monde le connaissait, même les portefaix, on l'appelait le saint.

Notre homme va sonner au couvent de l'Oratoire.

— Je voudrais voir le saint pour qu'il m'apprenne le métier.

On le conduit à saint Philippe de Néri, et dès qu'il l'aperçoit :

— Bonjour, mon saint, je viens pour être saint.

— On vous a trompé, mon ami, je ne suis pas encore un saint mais un pauvre pécheur.

— Vous n'êtes donc pas le signor Philippe de Néri ?

— Maintenant vous dites la vérité, je m'appelle Philippe de Néri.

— Alors, vous êtes mon saint, enseignez-moi le métier ; que faut-il que je fasse pour être saint ?

Saint Philippe de Néri se recueillit un instant et consulta le Seigneur ; puis, jetant un regard plein de bonté et d'attendrissement sur cette nature simple, inculte et droite que la Providence lui envoyait :

— Mon ami, lui dit-il, savez-vous lire ?

— Mon saint, je crois bien que oui . . . Autrefois, les moines me faisaient lire les Evangiles . . . et je regardais des images et des prières dans le livre de ma mère . . . c'est sûr ; mais c'est joyeusement vieux.

Saint Philippe de Néri alla chercher dans sa bibliothèque un livre ; il l'ouvrit et le présentant au portefaix :

— Mon ami, vous lirez seulement ces quatre versets, mais bien posément, et vous viendrez me trouver dans huit jours.

— Lire seulement ces quatre versets pour être un saint ! mais c'est une plaisanterie !

— Non, mon ami, c'est très sérieux, mais vous les lirez avec grande attention, et aussi les petites explications qui les accompagnent, et vous vous appliquerez à faire ce qu'ils disent.

— Mon saint, je vous le promets, et je reviendrai dans huit jours ; au revoir, mon saint.

Et le voilà parti avec son livre.

Il avait été troupiier, il disait : mon saint, comme les soldats disent : mon caporal.

Au bout de huit jours il revint.

— Bonjour, mon ami, vous avez bien lu vos quatre versets ?

— Les quatre versets . . . les quatre versets ! Le plus difficile n'est pas de les lire !

— Comment cela ?

— Les voici, vos quatre versets : Vous prierez Dieu . . . vous

ne jurerez pas... vous ne vous enivrerez pas, et le reste. Vous croyez que c'est bien facile à faire ?

— Et pourtant vous l'avez fait ?

— Oui, je l'ai fait, mais il fallait se tenir rudement.

— Eh bien, mon ami, vous êtes sur le chemin de la sainteté ; du courage, vous arriverez, mais vous devez encore apprendre et mettre en pratique quatre ou cinq versets.

On cause quelques instants. Saint Philippe s'abandonnait à l'espérance. Les reparties naïves et loyales de l'ouvrier présageaient le plus heureux succès.

Le moment du départ arrivé, le disciple reçoit ses quatre versets, souhaite le bonjour à son saint, et promet de revenir dans huit jours.

Les huit jours se passent et le manoeuvre ne revient pas.

Saint Philippe s'inquiète et prie pour son ami.

Huit jours, quinze jours s'écoulaient et rien n'arrivait.

Saint Philippe était désolé et n'espérait plus guère. « Le cher homme, disait-il, a pourtant bien commencé, mais il se sera découragé et, sans doute, il aura jeté aux oubliettes la leçon des quatre versets. »

Tandis que saint Philippe de Néri faisait ces tristes réflexions, on entendit les pas lourds et bien marqués d'un homme qui s'avancait dans le corridor, et presque aussitôt on frappait à sa cellule.

— C'est lui, s'écrie le saint, en courant à la porte pour ouvrir.

C'était lui, en effet, mais dans quelle lamentable situation !

Le pauvre portefaix s'appuyait sur son bâton : Une espèce de cravate lui passait sous le menton pour aller se nouer au sommet de la tête. Les joues étaient couvertes de blessures à demi-cicatrisées. Le nez était encore sillonné de deux ou trois raies bleuâtres qui cherchaient à guérir. Le front portait de larges traces de meurtrissures.

— Que vous est-il arrivé, mon cher ami, et qui peut vous avoir ainsi traité ?

— C'est bien un peu vous ! c'est vous, mon saint ! Vous allez voir, c'est bien simple.

Je m'en allais avec ma hotte, sur la route d'Albano, porter des commissions. Je rencontre un carrosse à deux chevaux. A la vue de ma hotte et des commissions, les bêtes prennent peur,

se redressent, se cabrent, se jettent dans le fossé et renversent la voiture. Le jeune signor qui les conduisait se dépêtra comme il peut de son équipage, s'élança sur moi, me roula dans la boue, me frappa sur la tête à coups de cravache, au moins dix minutes. Ah ! mon saint, si j'avais voulu, j'aurais pu broyer ce beau signor, je l'aurais lancé sur ses bêtes ou sur son char culbuté ; voyez mes bras, ces muscles puissants . . . Est-ce que c'est ma faute si ma hotte a fait peur à ses chevaux ? Est-ce que je puis me séparer de ma hotte ? C'est mon gagne-pain. Oui, mon saint, je l'aurais broyé ! . . . Mais je venais de lire mes quatre versets qui disaient : « Ne rendez pas le mal pour le mal ; faites du bien à ceux qui vous persécutent ; quand on vous frappe sur la joue droite, présentez encore la joue gauche ». Je n'ai pas eu besoin de rien présenter, il les a bien trouvées toutes les deux. Je n'ai rien dit, je me suis ramassé quand il a été parti. Est-ce comme cela qu'il fallait faire, mon saint ? Il y a quinze jours que je suis à l'hôpital, je l'ai quitté ce matin.

Saint Philippe, ému jusqu'aux larmes, pressa le portefaix sur son cœur, et embrassa à plusieurs reprises cette figure couverte de cicatrices rougeâtres.

Ces deux hommes ne se séparèrent plus.

Le saint proposa à l'énergique ouvrier de se faire religieux et de rester avec lui.

Le brave homme tomba à genoux et se mit à pleurer ; il n'aurait jamais cru qu'on pût lui faire une telle proposition.

Il devint un frère convers de la plus parfaite éducation. C'était un modèle d'humilité, de prière et d'obéissance.

Il avait voulu devenir un saint, il tint parole au bon Dieu.

Au bout de vingt ans de religion, il mourait plein de jours et de bonnes œuvres, en odeur de sainteté. L.

(Semaine religieuse de Cambrai.)

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

CHAPITRE QUATRIÈME

(Suite.)

1 Halifax n'est environnée d'aucunes terrasses ni murailles, mais tire sa sûreté de batteries bien retranchées et

placées dans différents endroits de la ville. L'isle Georges ou Saint-Georges qui est au devant est remarquablement fortifiée. Des tours et des batteries sont dispersées autour du havre, à de petites distances les unes des autres, de manière à se prêter mutuellement et aisément secours en cas de besoin. Des télégraphes sont assez multipliés pour ne pas laisser ignorer au gouvernement ce qui pourrait menacer la place, même à une grande distance en mer. Sur l'isle de Sambro, à vingt milles de la ville et entièrement hors du havre, est un fanal qu'on peut apercevoir de très loin et dont les gardiens, environnés comme ils le sont d'une bonne redoute et d'une forte batterie, pourraient soutenir une première attaque de l'ennemi et informer la ville, soit par le télégraphe le jour, soit par le bruit de leur canon la nuit. Aussi la dernière guerre s'est-elle passée sans qu'aucun vaisseau des Etats-Unis ait osé faire la moindre tentative sur cette place. (1)

L'évêque de Québec, outre le désir général d'avancer un voyage déjà retardé par plusieurs circonstances qu'il était impossible de maîtriser, avait un motif particulier qui le pressait d'arriver à Halifax : c'était d'y rencontrer M. Burke, son grand-vicaire, qu'il avait été sur le point de partir pour un voyage en Irlande. Comme il croyait que l'arrivée de l'évêque aurait lieu plus tôt et que des raisons de santé le pressaient de partir, il avait retenu son passage à bord d'un vaisseau que le vent contraire avait seul retardé dans le havre jusqu'à ce moment. (2)

Telle fut l'information que donna au prélat l'abbé Migneault, assistant de M. Burke, qui arriva à bord du Lively, à un demi-

(1) Quelques-uns s'étonneront peut-être de l'admiration enthousiaste de Mgr Plessis pour la ville d'Halifax. Mais il faut se rappeler qu'à cette époque le prélat n'avait pas vu grand'chose, et qu'il n'avait pas encore fait son voyage en Europe. Québec n'était pas ce qu'il est aujourd'hui, Halifax avait tous les charmes de la première jeunesse, ses maisons neuves n'étaient pas alors couvertes d'une sale couche de charbon; enfin l'évêque venait du Cap-Breton ! Après un pénible voyage il entra dans une des plus belles rades du monde. Il lui était bien permis d'être de belle humeur.

(2) L'abbé Burke qui depuis longtemps désirait la mitre, se rendait surtout à Rome pour se faire nommer évêque, et on sait qu'il réussit. *Mémoire sur les Missions de la Nouvelle Ecosse*, page 234.

mille de la ville. Le capitaine Forêt courait alors sa dernière bordée. On achevait de diner. Il fallut se hâter de prendre des vêtements laïques. Cette opération n'était pas encore finie et déjà nous touchions au quai.

Il était près de six heures du soir. L'évêque et sa compagnie se rendirent immédiatement au logis qui les attendait, et il eut le plaisir d'y trouver M. Burke, qui n'embarqua que deux jours après.

14 juillet. Cette maison n'est pas le presbytère, mais elle est construite sur le même emplacement et appartient à la fabrique, ou, si l'on veut, à la congrégation catholique qui l'a fait construire à ses frais depuis plus de 12 ans, dans l'idée d'y établir un collège, qui n'a pu avoir lieu jusqu'à présent et qui devrait naturellement être précédé de l'établissement d'écoles catholiques dont cette ville est entièrement dépourvue. Pour avoir visé trop haut, on s'est mis dans l'impossibilité de rien faire du tout. La maison est louée à bas prix à un marchand catholique nommé Laurent Doyle dont les chiens et les chats trop nombreux en font un réceptacle de puanteur. Elle est du reste très vaste, en sorte que sans déloger cette famille, qui en occupe le bas, M. Burke se propose d'y demeurer à son retour, et de laisser l'ancien presbytère à M. Migneault, auquel les marguilliers viennent d'assigner £200 d'appointements.

Quelques semaines auparavant, un vaisseau venant de New-York avait déposé à Halifax trois religieuses Ursulines et cinq Trappistes, que M. Burke avait tous accueillis avec une hospitalité qui fait bien son éloge. Il avait logé les Ursulines dans le haut de cette maison, où elles étaient encore, et les Trappistes au presbytère, où il n'en restait plus qu'un, savoir le père Vincent Merle. Voici ce qui avait donné lieu à cette singulière rencontre.

L'abbaye de la Trappe dans le Perche, devenue si fameuse par la réforme qu'y avait introduite l'abbé de Rancé, mort en 1700, ayant été détruite comme les autres au commencement de la Révolution française, (révolution que l'on assure avoir existé trois mois avant que les Trappistes en eussent connaissance, tant ils étaient éloignés de toute communication avec les nouvelles du monde), ceux des religieux qui ne pouvaient se résoudre à vivre dans le siècle, gagnèrent la Suisse, et

se réunirent dans une ancienne chartreuse au canton de Fribourg, connue sous le nom de Val-Sainte. Cet établissement prit faveur. De grands pécheurs auxquels la révolution et ses excès avaient ouvert les yeux, des ecclésiastiques déplacés et devenus hors d'état de vaquer à leurs fonctions par le malheur des temps, d'autres enfin appelés du ciel à gémir dans la solitude sur les désordres d'un monde ennemi de Jésus-Christ, accoururent de toutes parts au noviciat du nouveau monastère, particulièrement remarquable par son austérité toujours croissante et par la régularité de son chef dom Augustin Lestrangé, natif du diocèse d'Orléans. Bientôt le Saint-Siège lui envoya des provisions d'abbé régulier. Il fut solennellement béni en cette qualité, et quoique dépendant de l'Abbaye de Clairveaux et par conséquent de Cîteaux et du général des Bénédictins, il devint néanmoins comme chef d'ordre, et voulut profiter du grand nombre des religieux qui venaient se réunir sous ses drapeaux pour suivre l'inclination qui le portait à propager sa réforme et à en multiplier les maisons. Outre les établissements qu'il fit dans le Valois et dans l'Allemagne, il voulut en faire un au Canada. Cinq religieux se rendirent de Suisse en Angleterre, en 1794, dans l'idée de gagner le diocèse de Québec. De quel ceil y auraient-ils été vus par le gouvernement qui n'était nullement prévenu de leur dessein ni préparé à les recevoir ? c'est une question dont ils prévinrent la réponse, en manquant par leur silence gardé trop religieusement leur embarquement à Portsmouth. Le vaisseau qui devait les prendre était déjà à la voile, quand ils s'y présentèrent. Ils repartirent sans dire mot, comme ils étaient venus, et un seigneur catholique anglais leur ayant offert une terre à Lullworth, dans le diocèse de Bristol, ils y établirent un monastère qui subsiste encore.

(A suivre)